

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

Du 4 au 10 octobre 2014

Action institutionnelle

La semaine de l'égalité professionnelle se tient du 10 au 17 octobre

Pascale BOISTARD a lancé le 10 octobre la **deuxième édition de la semaine de l'égalité professionnelle** et présenté le deuxième palmarès de la féminisation des entreprises. La semaine de l'égalité professionnelle se déroule du vendredi 10 au vendredi 17 octobre. Elle traduit la mobilisation des partenaires sociaux, des entreprises, des collectivités, des associations et de l'Etat autour de trois axes prioritaires : la mixité des formations, l'insertion professionnelle, et l'effectivité de



l'égalité au sein des entreprises. La secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes a souligné que les écarts de salaire restent importants (24 %), que seuls 12 % des métiers sont mixtes, et que les femmes ne représentent encore que 30 % des créateurs et créatrices d'entreprise. Pour Pascale BOISTARD, l'égalité professionnelle est bel et bien une « *urgence* ». Elle s'est également félicitée des initiatives se qui font jour pour relever le défi et accélérer le changement et les 28 grandes entreprises qui se sont déjà engagées dans une convention favorisant l'égalité professionnelle.

[Retrouver l'information, le dossier de presse et le palmarès sur notre site](#)

« Les femmes victimes de violences ne sont pas des victimes comme les autres »



A l'occasion de l'Université d'automne de la **Fédération Nationale Solidarité Femmes** en Gironde, Pascale BOISTARD a rappelé l'engagement de l'Etat et du Gouvernement en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, que concrétisera notamment la mise

en œuvre des dispositions de la loi du 4 août 2014 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes. « *Les femmes victimes de violences ne sont pas des victimes comme les autres* », a-telle réaffirmé. A cette occasion, la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes a annoncé qu'une campagne d'information (affiches et dépliants) sera prochainement lancée afin sensibiliser l'ensemble de la population sur les nouveaux droits et moyens de protection dont les femmes victimes de violences pourront désormais se prévaloir. Elle présentera en novembre de nouveaux outils pour la formation des professionnels en lien avec les femmes victimes, axe majeur du 4^e plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes.

Lancement de l'appel à scénarii par l'association Femmes et Cinéma

Pascale BOISTARD a accueilli le 9 octobre au ministère des Droits des femmes le lancement de l'appel à scénarios proposé par l'association Femmes et Cinéma. Zabou BREITMAN, Virginie DESPENTES, Lola DOILLON, Sophie FILLIERES, Baya KASMI et Carine TARDIEU sont les réalisatrices choisies pour la production d'un film évoquant les stéréotypes et les représentations des femmes dans le monde du travail.



[Retrouver sur notre site l'information et le site de l'association](#)

Le HCEfh célèbre la Journée mondiale de la femme rurale



A l'occasion de la Journée mondiale de la femme rurale, le **15 octobre**, une initiative lancée par plusieurs organisations non gouvernementales lors de la 4^e conférence internationale de l'ONU sur les femmes et célébrée par l'ONU depuis 2008, le **Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)** lance sa 1^{ère} campagne pour mieux faire connaître et reconnaître les inégalités femmes-hommes renforcées en milieu rural. Alors que le **Conseil des ministres** a lancé le 10 septembre [les Assises de la ruralité](#), et à la veille de la journée internationale, le HCEfh lancera la campagne **EGAlITER**. L'objectif est d'inscrire la question des inégalités entre les femmes et les hommes à l'ordre du jour des Assises de la ruralité et du Comité interministériel à l'égalité des territoires. Cette campagne participative s'appuiera sur quatre visuels illustrant de manière dynamique quatre chiffres clés de la situation des femmes en milieu rural : **39** places d'accueil pour 100 enfants en milieu rural, contre 50 au niveau national ; près de **40 %** des femmes actives travaillent à temps partiel en milieu rural, soit 10 points de plus qu'au niveau national ; plus de **60 %** des chômeur-se-s de moins de 25 ans sont des femmes en milieu rural, alors qu'au niveau national c'est du 50/50 ; **30** minutes en moyenne pour se rendre à une maternité en milieu rural, contre 17 minutes en moyenne au niveau national...

[Retrouver le rapport EGAlITER sur le site du Haut Conseil à l'égalité](#)

Réduire les inégalités de salaires entre femmes et hommes

Une nouvelle note du **Conseil d'analyse économique (CAE)**, présentée au **Premier ministre** le 19 septembre, dresse un état des lieux des inégalités salariales persistantes entre femmes et hommes en France et quantifie leurs causes. Les auteur-e-s proposent sept pistes d'action pour réduire durablement ces inégalités, au-delà d'une approche juridique, circonscrite à l'égalité des droits. Elles concernent l'école, le couple et la législation sociale et fiscale.



[Retrouver l'information et la note sur le site du CAE](#)

Accueil des jeunes enfants : les propositions du Haut Conseil de la famille



Le **Haut Conseil de la famille (HCF)** a dressé le bilan de l'année 2013 en matière de développement des modes d'accueil et de la préscolarisation des enfants de moins de trois ans. Au vu des résultats qui sont très inférieurs aux objectifs ambitieux d'augmenter de 275 000 les solutions d'accueil en cinq ans, le HCF a étudié des pistes pour accélérer la création de places en crèches. Elles sont présentées dans un rapport qui est disponible sur le site du HCF, ainsi que l'avis associé. Les membres du HCF ont approuvé le rapport et adopté l'avis.

[Retrouver le dossier sur le site du HCF](#)

Métiers du sport et de l'animation : prévenir les conduites sexistes

Dans le cadre de sa politique de « prévention contre les incivilités, violences et discriminations », le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports propose **des guides méthodologiques** destinés aux organismes de formation préparant aux diplômés du sport et de l'animation. Ces guides, réalisés par le **Pôle ressources national** « sport, éducation, mixités, citoyenneté », s'inscrivent également dans le cadre de travaux interministériels sur ces problématiques. L'un d'entre eux est intitulé « Métiers du sport et de l'animation : prévenir les conduites sexistes ». L'objectif de ce guide est de sensibiliser le public à la lutte contre les conduites sexistes en agissant en priorité sur les acteurs-clé du système. L'entrée métier a été choisie afin de proposer les outils les plus pertinents pour lutter contre les conduites sexistes à ceux qui sont en charge de la formation de l'encadrement du public privilégiant ainsi l'essaimage de bonnes pratiques et à ceux qui portent la responsabilité des organisations qui accueillent du public. Le travail qui est proposé dans ce guide consiste à s'interroger sur ses propres comportements et représentations avant d'intervenir auprès des autres.



[Retrouver le guide sur le site du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports](#)

Vaucluse : une Journée d'étude départementale sur l'intervention sociale



« Comment réussir l'évolution des représentations de l'égalité entre les Femmes et les hommes dans le contexte actuel de l'intervention sociale et de ses difficultés ? », telle est la question à laquelle des spécialistes vont répondre à l'initiative de la **délégation vauclusienne aux droits des femmes et à l'égalité** et l'agence départementale Vaucluse du Planning familial lors d'une journée d'étude qui se déroulera à Avignon le mardi 14 octobre. Cette journée s'adresse à tous les professionnel·les du secteur médico-socio-éducatif-culturel et de l'insertion.

[Retrouver le programme de la journée](#)

Nominations au Service des droits des femmes et de l'égalité

Alors que les prochaines journées nationales du SDFE se tiennent les 16 et 17 octobre à Paris, nous continuons l'annonce des arrivées au sein du réseau du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, en leur souhaitant bien sûr la bienvenue au SDFE !

Natacha HIMELFARB, déléguée départementale des Alpes-Maritimes

Natacha HIMELFARB a pris ses fonctions de **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Alpes-Maritimes** le 1^{er} septembre. Titulaire d'une licence de philosophie de l'Université Paris IV Sorbonne, elle a ensuite suivi la formation initiale de professeur technique de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle a commencé sa carrière comme professeure de français, puis de philosophie, en région parisienne, et, comme coordinatrice d'une classe Relais, à Marseille. Après ces expériences, elle a ensuite rejoint la PJJ comme Professeure « technique, culture et savoirs de base » à l'Unité éducative d'activité de jour de Nice (de la Protection Judiciaire de la Jeunesse des Alpes Maritimes). Natacha HIMELFARB a ensuite été détachée dans le corps des directeurs de la PJJ et a été nommée directrice, responsable du dispositif départemental d'insertion de la PJJ des Hauts de Seine, directrice du service territorial d'éducation et d'insertion de la PJJ des Yvelines, rédactrice à la direction de la PJJ, au ministère de la Justice, et avant de rejoindre le SDFE, directrice du service territorial de milieu ouvert du Vaucluse.



Marion CLEMENT déléguée départementales du Finistère

Marion CLEMENT a pris ses fonctions de **déléguée départementales aux droits des femmes et à l'égalité du Finistère** le 1^{er} septembre. Attachée territoriale (administration générale), elle est titulaire d'un master 2 de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence « Professionnel de science politique d'action publique territorialisée » avec une spécialisation en évaluation des politiques publiques et en management stratégique des organisations publiques. Marion CLEMENT ne nous est pas totalement inconnue ;-) puisque qu'elle effectuée un stage de neuf mois au sein du Service des droits des femmes et de l'égalité dans le cadre de ses études en science politique. Elle y avait été chargée de la conception d'outils de communication et de l'animation du réseau ! Marion CLEMENT a ensuite été chargée de mission au sein du bureau de la formation de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville de Paris, puis, responsable du service accueil du jeune enfant et référente de la question des droits des femmes au Conseil Général de l'Ain (suivi et évaluation de la politique d'accueil et encadrement du service). Elle possède également plusieurs expériences d'animation de dispositifs de soutien et de suivi des publics défavorisés.



Virginie FOUCAULT-PICART déléguée départementale des Pyrénées-Atlantiques



Virginie FOUCAULT-PICART a pris ses fonctions de **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Pyrénées-Atlantiques** le 1^{er} septembre 2014. Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, elle est titulaire d'une licence de juriste franco-allemand, d'un DESS de droit et gestion des collectivités locales et d'une maîtrise de droit public de l'Université de Bordeaux I. Elle a par ailleurs suivi des formations professionnelles continues axées sur les associations. Virginie FOUCAULT-PICART a été successivement conseillère d'animation jeunesse chargée des politiques d'animation territoriales, puis en charge du suivi de la politique de la ville au sein de la direction départementale de la jeunesse et des sports de la Sarthe. Elle a ensuite rejoint la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées comme conseillère d'animation jeunesse, en charge de deux axes prioritaires du service « Jeunesse, Sports, Vie associative » : la promotion et le développement de la vie associative et le suivi des accueils collectifs de mineurs. Virginie FOUCAULT-PICART a également eu plusieurs engagements associatifs (association d'éducation populaire, association de gestion d'une cantine scolaire, fédération de parents d'élèves) et a été conseillère municipale.

Raphaèle HUGOT, adjointe à la déléguée régionale de Rhône-Alpes

Raphaèle HUGOT a pris ses fonctions d'**adjointe à la déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes** le 17 mars dernier. Titulaire d'un DEA « Droits de l'Homme et libertés publiques » de l'Université Paris X et d'une maîtrise de droit public de l'Université Paris I-Sorbonne, Raphaèle HUGOT est attachée principale d'administration du ministère de la culture. Elle a commencé sa carrière au poste de rédactrice juridique, puis responsable du « pôle emploi territorial » au bureau de l'emploi territorial de la direction générale des collectivités locales du Ministère de l'Intérieur. Au sein du même ministère, Raphaèle HUGOT a ensuite été nommée chargée de mission « libertés publiques » au bureau du droit européen, international et constitutionnel de la direction des libertés publiques et des affaires juridiques, puis cheffe de la section « proximité et synthèse » du bureau des personnels administratifs de la direction des ressources humaines. Avant de rejoindre la DRDFE de Rhône-Alpes, elle était cheffe du service des affaires générales au Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon. Elle est présidente de l'association « Burkina-F'asso », qui assure un soutien à la constitution de coopératives de femmes et l'envoi de matériel pédagogique.



Egalité, non discrimination, féminisme

Nos lectrices se battent contre les stéréotypes !

Deux déléguées départementales aux droits des femmes nous adressent des preuves à charge ! Il s'agit tout d'abord d'une simple étiquette accrochée à des articles de lingerie masculine, de la marque en vogue **Freegun** dont le jeune public raffole... Cette étiquette découpée dans un boxer pour les 14/16 ans, au-delà d'informer sur la composition du vêtement et d'engager le contact sur Facebook, rajoute aux habituelles consignes de lavage, la petite phrase « *Ou file le à ta mère, elle sait comment faire !* ». Elles apprécieront... Dans un autre style, une seconde lectrice nous envoie des extraits de « L'Encyclopédie des métiers - Le guide de votre avenir », éditée par **Studyrama**. La description des activités est effectivement « *affligeante* », commente notre lectrice, et « *l'utilisation du masculin ou du féminin pour les métiers... à méditer !* ». On vous la fait courte : « *assistante de production* », « *assistant réalisateur* », etc. Nos déléguées se désespèrent ! Hasard du calendrier un nouveau site va s'ouvrir « *pour agir contre le sexisme* ».



débats sur la compétence des femmes : ces derniers mois, le sexisme n'a cessé de s'étaler sur nos écrans. Dans les médias, en politique, dans le monde économique, sportif ou culturel, les femmes continuent à être l'objet de remarques misogynes, indépendamment de leurs compétences ou convictions ». Pour agir contre le sexisme, **macholand.fr** ouvrira le 14 octobre. Ce site a vocation à rassembler les actions anti-sexistes pour leur donner une répercussion plus forte. Il sera ouvert à toutes et tous.



[Voir la bande annonce de macholand](#)

Journée d'étude « Genre. Enseignement. Egalité »

« *L'action pour l'égalité des filles et des garçons à l'école que le ministère de l'Éducation nationale souhaite amplifier et généraliser appelle à une réflexion de fond sur les objectifs, les moyens et les méthodes. Cette réflexion doit porter sur la vie scolaire et les pratiques éducatives, mais aussi sur les différentes disciplines et leur enseignement, et s'accompagner d'une analyse des raisons pour lesquelles persistent les inégalités, et des obstacles et résistances aux actions pour l'égalité* ». La **Fédération de recherche sur le genre RING** organise le vendredi 14 novembre à Paris une journée d'étude intitulée « Genre Enseignement Egalité ».

Au cours de cette journée, des chercheuses et chercheurs en études sur le genre se proposent d'exposer quelques uns de leurs travaux, de leurs problématiques et de leurs méthodes, et de confronter leur expérience et leurs savoirs à ceux des enseignants, enseignantes et différents acteurs du primaire et du secondaire. « *Les études sur le genre fournissent en effet un point de vue et des moyens pour comprendre la persistance des inégalités et des discriminations, et elles contribuent au renouvellement critique des connaissances et de leur transmission. Plurielles et diverses, contrairement à ce que prétendent les adversaires d'une prétendue « théorie du genre », elles concernent tous les champs du savoir et de la recherche. Introduire leurs apports dans l'enseignement et dans les pratiques éducatives demande réflexion commune, formation et dialogue* », soulignent les organisatrices-teurs.



[Retrouver le programme sur le site du RING](#)

« Bienvenue sur la planète femmes »

Mazars et le **Comité ONU Femmes France** ont rendu publique une enquête intitulée « Bienvenue sur la planète Femmes », « une immersion dans le quotidien de près de 2 400 femmes de 3 générations différentes dans 108 pays », pour répondre à un certain nombre de questions : « Comment ces femmes évaluent le niveau d'égalité Femmes-Hommes dans leur pays : les femmes en Amérique Latine ont-elles les mêmes droits que les femmes en Amérique du Nord ? », « Comment les femmes perçoivent-elles leur rôle dans la société : la double - voire triple - journée d'une femme est-elle vraiment un progrès à ses yeux ? » ; « Les rêves des femmes sont-ils les mêmes d'une région à l'autre ? Les revendications des femmes au Moyen-Orient sont-elles si différentes de celles des Européennes ? ». De nombreuses infographies illustrent les résultats de l'étude.



[Retrouver l'information et télécharger l'étude](#)

« Des outils ludiques et percutants pour l'Égalité »

Sangs Mêlés (synthèse du 29 août) organise une « petite présentation théâtrale » de ses modalités (vidéos, affiches, spectacles, animations, actions & outils de sensibilisation) pour toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien sur ces questions (et qui habitent la région parisienne ! NDC) le **jeudi 16 octobre** à 15 heures au **Centre Hubertine Auclert**. Le collectif artistique **Sangs Mêlés** agit sur toutes les questions liées à l'égalité et propose des modalités interactives, poétiques et ludiques pour questionner et toucher les publics enfants ou adultes et déclencher expressions et débats.

Trois programmes contre les stéréotypes

« Non au harcèlement et aux stéréotypes ! », pour en parler, l'éditeur **Tralalere** lance des programmes pour donner aux jeunes et aux médiateurs des outils de dialogue et de réflexion. **Tralalere** propose en particulier trois dessins animés pour dépasser les stéréotypes « Vinz et Lou et les filles et les garçons ». « Trois dessins animés plein d'humour pour aborder des situations concrètes auxquelles sont confrontées les enfants et traitées des thématiques suivantes : Non aux stéréotypes ! ; Représentation, orientation, projection, métier ; Parité et légitimité ».

[Retrouver le site de Tralalere](#)

Prix Nobel de la paix à Malala YOUSAFZAÏ et à Kailash SATYARTHI



Le **Prix Nobel de la paix** vient d'être décerné à l'adolescente pakistanaise Malala YOUSAFZAÏ (synthèse du 22 octobre 2013) et à l'Indien Kailash SATYARTHI, deux figures du combat pour le droit des filles à l'éducation. Ce prix est décerné à la veille de la journée internationale des filles dont le thème est cette année « autonomiser les adolescentes pour mettre fin au cycle de violence » (lire page 13). « L'éducation est le premier droit des enfants, filles et garçons »,

rappelle le **HCEfh**. « L'accès universel à l'éducation primaire, central dans les objectifs du Millénaire du Développement, n'a pas encore été atteint. Parmi les 72 millions d'enfants dans le monde qui ne fréquentent pas l'école, 54 % sont des filles. Et lorsqu'elles sont scolarisées, les filles peuvent être la cible d'extrémistes qui leur refusent l'accès à l'éducation et ainsi à la liberté. Malala YOUSAFZAÏ est une de leur cible, comme le sont également les lycéennes enlevées au Nigéria ». Le Haut Conseil à l'Égalité salue ainsi un choix d'avenir pour l'émancipation des filles dans le monde.

La dixième édition du Women's Forum s'ouvre le 15 octobre

Le [Women's Forum](#) fête en 2014 sa **dixième édition**, à Deauville comme chaque année. Rendez-vous important de femmes politiques, chercheuses et chefs d'entreprise, il permet aux décideuses de débattre du rôle et de la place de la femme dans le monde. L'Express, qui est partenaire du Forum, publie [un dossier complet dans son édition du 8 octobre et sur son site Web](#).

La Manif pour tous fait encore la une des journaux

Un an et demi après le mouvement contre l'ouverture du mariage aux personnes du même sexe, La **Manif pour tous**, qui organisait de nouvelles grandes manifestations le 5 octobre, se retrouve de nouveau à la une des journaux qui lui consacrent de nombreuses pages. **Le Figaro** publie analyse et chronique sur le sujet dans son édition du 4 octobre : « *Quand la nation abandonne la famille* », et « *Les évêques face à la Manif pour tous du 5 octobre* ». « *La Manif pour tous, acte II* » titre **Le Monde** du 4 octobre pour décrypter un paradoxe qui a surpris historiens et sociologues : « *la persistance de ce mouvement dans une France où le catholicisme est en perte de vitesse* ». Le lendemain, le quotidien du soir fait sa une sur cette « *alliée encombrante pour la droite* ». Le 4 octobre, **Libération** analyse de son côté les divisions d'un mouvement qui s'est radicalisé. « *L'Eglise et nombre de croyants s'en éloignent dorénavant* », estime de journal. Force est de constater, à la lecture des journaux du lundi 6 octobre, que même divisé, le mouvement reste puissant : « *Raz de marée rose et bleu* » (**Le Parisien**), « *Mobilisation contre la PMA et la GPA* » (**La Croix**), « *La Manif pour tous confisque le débat sur la famille* » (**Le Monde**), « *La Manif pour tous peine à faire famille* » (**L'Humanité**), « *Manif pour tous. La marche en arrière* » (**Libération**), « *La Manif pour tous bouscule la gauche et la droite* » (**Le Figaro**), « *La Manif pour tous oblige gauche et droite à se positionner* » (**La Croix** du 8 octobre). **Le Soir** de Bruxelles, lui, s'est penché sur les « *ultraconservateurs (qui) mettent la pression sur les candidats à l'alternance* » et souligne que « *La Manif pour tous n'est pas si apolitique que ça* ».



« Femmes rebelles, éternelles coupables »

Frédéric CHAUVAUD, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers, signe dans **Libération** du 10 octobre une tribune intitulée « *Femmes rebelles, éternelles coupables* ». Selon l'historien, « *les femmes rebelles tentées par la violence sont diabolisées depuis plus de deux siècles* ». De la marche des femmes sur Versailles de l'automne 1789 aux figures féminines de la mouvance autonome et d'Action directe (photo ci-contre Nathalie MENIGON), elles subvertissent la différence des sexes, « *les catégories figées des violences sexuées* » et obligent « *à penser autrement la rébellion* ».

[Lire la tribune sur le site de Libération](#)



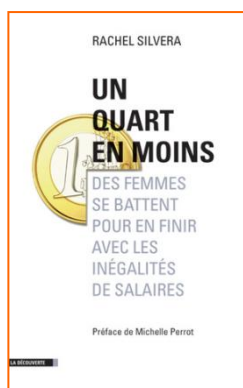
Egalité dans la vie professionnelle

Colloque de femmes et sciences sur l'égalité de la formation aux métiers

L'association **Femmes & Sciences** a tenu le 4 octobre son colloque annuel « L'Egalité en question : de la formation scientifique et technique aux métiers de la recherche et de l'entreprise ». Plus de 220 personnes ont participé à cette manifestation. Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, a ouvert le colloque par un discours de soutien et d'espoir. Florence ROBINE, directrice de l'enseignement secondaire, a également fait une introduction. Des étudiant-e-s et de jeunes professionnel-le-s ont décrits leurs parcours souvent non linéaires et des films réalisés par notre association ont été projetés.



S'en est suivie une session entièrement consacrée à la question des stéréotypes de genre inconscients, particulièrement déterminants dans l'orientation des jeunes. De nombreux-ses étudiant-e-s mais aussi des lycéens étaient présents dans la salle lors de cette matinée qui leur était largement destinée. L'après-midi s'est poursuivie avec la présentation d'initiatives qui soutiennent d'ores et déjà les jeunes femmes ayant choisi ou souhaitant intégrer des formations scientifiques et technologiques. Après un bilan chiffré et argumenté sur la question de l'égalité dans le milieu professionnel, le colloque s'est clos par un message vidéo de Geneviève FIORASO, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et la recherche.



Rachel SILVERA présente « Un quart en moins »

Le **mardi 14 octobre** à 17 h 15, l'économiste Rachel SILVERA viendra présenter son livre « Un quart en moins, Des femmes se battent et obtiennent l'égalité des salaires » (**La Découverte**, synthèse du 21 février) à **Sciences Po**. Notons que le mensuel de la CGT destiné aux fonctionnaires, **Fonction publique**, consacre deux pages dans son numéro de septembre au livre de Rachel SILVERA soulignant le « *parti pris féministe du livre* » et sa « *tonalité vigoureuse, agrémenté de portraits et de témoignages, confirmant qu'il est toujours utile de combattre les injustices et de relever la tête* ».

[Retrouver la présentation sur le site de Sciences Po](#)

La plaquette de la Fédération Femmes Administrateurs est en ligne

La **Fédération Femmes Administrateurs (FFA)**, créée en juillet 2012, assure la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des conseils d'administration et de surveillance. Cela doit permettre de rééquilibrer les pouvoirs, les compétences et d'agir sur les comportements et pratiques au service de la performance et de la compétitivité des entreprises, des associations et des établissements publics. Si l'intégration des femmes dans les conseils d'administration participe à une meilleure gouvernance, l'action de la Fédération aidera à faire comprendre que leur entrée conduit naturellement à professionnaliser la fonction d'administrateur nécessaire à la modernisation de notre pays. La fédération vient de publier et de mettre en ligne une plaquette de présentation [à découvrir et télécharger sur le site de la FFA](#).



Mentorat collectif « Le marketing de soi : un outil pour booster sa carrière »

Une session de « mentoring » (Mentorat ! NDC) collectif destiné aux femmes cheffes d'entreprises et cadres du département de Paris est organisé par la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Paris**, la Caisse des Dépôts, le cabinet WLC Partners et le groupe La Poste le **jeudi 16 octobre** de 19 h à 21 h 30 sur le thème « Le marketing de soi : un outil pour booster sa carrière ». Selon la présentation, « *le mentoring collectif, est une façon unique et innovante de partager ses expériences, d'échanger sur ses pratiques et de bénéficier des regards croisés entre mentors et mentorées au sein d'un groupe* ».

Luttes de femmes (suite)

L'Humanité assure le suivi des luttes de femmes que nous avons évoquées dans ces pages (synthèses des 19 septembre et 3 octobre). Le 6 octobre, « L'Huma » annonce à la une : « *Après Hyatt, le Royal Monceau : la grève, c'est pas du luxe dans les palaces* ». Le 8 octobre, sous le titre « *Sous les étoiles, la grève* », le journal consacre son « Portrait de lutte » à Chefikha GHERABBA, femme de chambre et déléguée CGT, « *l'une des chevilles ouvrières de la lutte pour les salaires au Royal Monceau, à Paris* ». Le lendemain le quotidien communiste revient sur la mobilisation pour soutenir les travailleuses du salon de coiffure du 57, boulevard de Strasbourg à Paris dans le 10^e arrondissement. Dans ce combat, « *le problème viendrait du parquet, qui a demandé aux services de police de s'en tenir à une enquête pour faits de travail dissimulé et emploi d'étrangers sans titre de séjour, sans qu'il soit question de traite d'êtres humains* ».



La triple étoilée de Valence à l'assaut de New-York



« *Anne-Sophie Pic, libre et sans concessions* », **Le Figaro** du 20 septembre dressait le portrait d'Anne-Sophie PIC, « *la seule femme triple étoilée en France (la première depuis 1933, date à laquelle la Mère BRAZIER avait emballé le Michelin)* », qui « *sait que rien, dans son parcours, n'est dû au hasard* » (synthèses des 21 février 2007, 24 février 2010 et 18 novembre 2012). « *Désormais affranchie de son héritage familial, la chef triple étoilée de Valence s'affirme sereine et déterminée. Elle vient d'ouvrir une cantine gourmande*

dans sa ville et s'apprête à conquérir New York », indique le quotidien. **Le Figaro** souligne que la cheffe « *est bien trop fine pour s'arroger le rôle d'étendard féministe ni coller aux modèles masculins, avec les coups de gueule de rigueur au passe-plat* ». « *Longtemps, elle a serré les dents pour s'imposer dans un univers machiste où elle était doublement attendue en tant que femme mais aussi « fille de »* », raconte le journal. « *Ce n'est pas elle aujourd'hui qui nourrira le débat sur le supposé sexe de la cuisine et les clichés qu'il véhicule* ». Et de citer Anne-Sophie PIC : « *avoir une responsabilité auprès des autres femmes ? Je ne sais pas... Si j'ai pu prouver à certaines que tout est toujours possible, alors tant mieux. Ce n'était pas mon but. Avant d'être une femme, je suis d'abord chef* ».

Belgique : l'activité indépendante se féminise

Le Soir du 10 octobre, indique que chez nos voisins d'outre Quiévrain, alors que la création d'entreprise est en berne, l'activité de travail indépendant est en hausse, et en particulier l'activité d'indépendant complémentaire (activité exercée à côté d'un emploi salarié ou d'une pension de retraite). Selon **Le Soir**, qui souligne que « *la formule est fiscalement intéressante* », et qu'elle « *permet de maintenir son pouvoir d'achat (...) ou de se tester avant le grand saut dans l'entrepreneuriat à temps plein* », la tendance à la féminisation s'explique en partie par le fait que les femmes entrent plus tard dans la vie professionnelle et qu'elles sont plus souvent en temps partiel.

Parité et vie politique

« La parité en politique, une révolution conservatrice »

Catherine ACHIN, professeure de science politique, université Paris-Dauphine, Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales (IRISSO), et Sandrine LEVEQUE, enseignante-chercheure en science politique, université Paris-I Sorbonne publient une tribune dans **Libération** du 6 octobre. Sous le titre « *La parité en politique, une révolution conservatrice* », les deux chercheuses estiment que, malgré



des résultats contrastés, la « *contrainte paritaire* » semble acceptée par tous et n'a pas « *suscité de controverses particulières dans l'espace public* ». « *La parité fait ainsi l'objet d'une forme de consensus, du moins dans son principe et dans son application* », constatent-elles, avant de souligner que « *ce chœur harmonieux est d'autant plus intrigant qu'en réalité de nombreux interstices de l'espace politique résistent à la féminisation* ». Et d'analyser les mécanismes qui éclairent « *les logiques du maintien de villages gaulois, d'un entre soi masculin dans le microcosme* ». Catherine ACHIN et Sandrine LEVEQUE, rappellent que « *L'affaire Strauss-Kahn* » « *a été un point d'acmé* », mais que « *les affaires de misogynie ordinaire émaillent l'actualité* ». Et si l'on peut se féliciter que ces



multiples manifestations de sexisme soient maintenant dénoncées au grand jour, il faut rappeler que le machisme reste la règle en politique. Les deux auteures analysent ensuite les nombreux détournements pour contourner les lois sur la parité, des détournements renforcés, selon elles, « *par d'autres mécanismes plus subtils mais néanmoins efficaces* ». Et de citer le plafond de verre qui « *interdit encore aux femmes les postes les plus valorisés de l'espace politique et surtout ceux de la présidence des exécutifs* », les domaines « masculins », « *plus valorisés et supposés plus techniques, comme les finances, les affaires étrangères ou les transports* », et des secteurs « féminins » « *comme le social, la culture et la petite enfance, moins valorisés et pensés comme ne mettant pas en œuvre de compétences spécifiques mais des qualités « naturelles »* », ou une professionnalisation politique des femmes qui reste plus lente que celle des hommes. Pour Catherine ACHIN et Sandrine LEVEQUE, « *la réforme paritaire apparaît dès lors comme une révolution conservatrice* ». En effet, « *la « bonne volonté paritaire » fonctionne en trompe-l'œil : la mise en avant de quelques symboles médiatisés (...) masque la fragilité de la professionnalisation de la plupart des femmes politiques* » et la préservation de « *l'entre-soi et d'un ordre du genre différenciant et hiérarchisant les sexes* ». Et de conclure qu'« *en politique peut-être plus qu'ailleurs, en dépit des apparences, les choses sont en ordre et le rapport de pouvoir des hommes sur les femmes ne semble pas prêt d'être renversé* » (photos : Sandrine MAZETIER, Véronique MASSONNEAU et Cécile DUFLLOT).



Un portrait de Myriam EL-KHOMRI



Sous le titre « *Son nouveau pari* », **Libération** du 8 octobre consacre un portrait (entaché de cliché, comme souvent lorsque nos journaux évoquent les femmes politiques, nous ne les signalons pas à chaque fois ! NDR) à la nouvelle secrétaire d'Etat à la Ville. « *Pragmatique et optimiste, la secrétaire d'Etat à la Ville, benjamine du gouvernement, a fait ses premières armes à la mairie de Paris* », rappelle le quotidien. Le journal revient sur son parcours entre Maroc et Bretagne, et indique qu'un ami, « *qui travaille dans un cabinet ministériel* », dévoile, « *humainement, c'est l'inverse des politiques actuels. Pas une tueuse, pas une roublarde, elle est sincère* ».

Un député UMP refuse de prononcer « la présidente »

Dans la nuit du lundi 6 au 7 octobre, un député UMP a persisté, malgré les rappels à l'ordre, à appeler la présidente de séance, la socialiste Sandrine MAZETIER, « madame le président ». Ce rappel à l'ordre, avec inscription au procès-verbal, lui vaudra une sanction du quart de son indemnité parlementaire, soit 1 378 €, pendant un mois. **Le Figaro** du 8 octobre estime qu'il y a « *la zizanie à l'Assemblée* ». Sur son site, le journal donne la parole au député réfractaire qui « *s'estime victime d'une novlangue « idéologisée* ». Le journal publie aussi une tribune de Lydia GUIROUS, fondatrice du club **Future, au féminin** et secrétaire nationale du Parti radical en charge de la lutte contre les discriminations et les droits des femmes. Sous le titre « *Quand le ridicule tue le féminisme* », Lydia GUIROUS explique que « *cette affaire discrédite une nouvelle fois le féminisme de gauche* ». Plus à gauche, justement, de nombreuses associations apportent leur soutien à Sandrine MAZETIER et la félicitent pour sa fermeté. Dans un communiqué de presse du 10 octobre, **les effFRONTé-e-s** donne un « *Avis aux 140 députés scrogneugneu, sur la féminisation* ». Car depuis l'annonce des sanctions, 140 députés « *sont montés sur leurs grands poneys pour dénoncer un acte « totalitaire » et « idéologique* ». Pour l'association, « *la bataille des mots. Le langage est un fort constitutif de toutes les cultures. Le sexisme s'y est incrusté, il faut le déconstruire partout au lieu de verser des larmes de crocodile sur la persistance hégémonique du sexisme, car ce sont bien ces normes culturelles qui maintiennent (aussi) les rapports de domination* ». « *Depuis 1998 l'usage veut qu'on féminise les fonctions exercées par les parlementaires femmes. Un règlement connu de tous. Alors quand on refuse sciemment et à plusieurs reprises d'enfreindre la règle, n'y aurait-il pas baleine sous gravillon ?* », Claudie BAUDINO, politologue et spécialiste de la féminisation des noms de métiers, était [l'invitée de « la femme de la semaine » sur France bleu](#). Elle décrypte l'affaire.

Michèle ANDRE présidente de la commission des finances du Sénat

Le groupe socialiste du **Sénat** a choisi le 7 octobre de désigner Michèle ANDRE pour exercer les fonctions de présidente de la commission des Finances. La sénatrice du Puy-de-Dôme, élue pour la première fois sénatrice en 2001, a été secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes de 1988 à 1991 dans le deuxième gouvernement de Michel ROCARD. Elle a aussi été présidente de la **Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes**. Notons ici que pour la première fois de son histoire, le Sénat a désigné trois femmes Isabelle DEBRE, Françoise CARTRON et Jacqueline GOURAULT, parmi les huit vice-présidents chargés d'assister le nouveau président, Gérard LARCHER.



Suède : un gouvernement féministe !



Le 2 octobre, le **Parlement suédois** (Riksdag) a validé la nomination de Stefan LÖFVEN (Parti social démocrate, photo) au poste de Premier ministre. Il a présenté le 3 octobre ses priorités politiques et annoncé la composition de son équipe gouvernementale devant les parlementaires. Les Verts ont fait leur entrée pour la première fois au gouvernement en Suède, dans lequel le Premier ministre social-démocrate Stefan LÖFVEN a installé des femmes, aux Affaires étrangères et aux Finances. « *Le peuple suédois a voté pour l'alternance et une nouvelle direction politique. Un nouveau gouvernement composé des sociaux-démocrates et des Verts est prêt à mener à bien cette tâche* », a affirmé Stefan LÖFVEN, dans son discours au Parlement. « *Le nouveau gouvernement suédois est un gouvernement féministe* », a-t-il lancé, avant d'annoncer une liste de 24 noms, dont 12 hommes et 12 femmes. La ministre des Affaires étrangères est l'ancienne commissaire européenne Margot WALLSTRÖM, et celle des Finances est Magdalena ANDERSSON, une économiste qui fut à la tête du fisc (La lettre de la **Fondation Robert Schuman** n° 641).

Egalité dans la vie personnelle et sociale

A la poursuite d'Octobre rose

Le **Rose Magazine** (synthèse du 14 mars 2013) en est à son numéro 7 (automne-hiver 2014-2015). A l'occasion d'**Octobre rose**, l'association a mis en ligne une pétition pour le « *droit à l'oubli bancaire* », pour « *ceux et celles qui, vainqueurs du cancer, entendaient emprunter de l'argent, développer des projets et reprendre ainsi le cours d'une vie qu'ils avaient si chèrement défendue* », et pour réclamer un engagement de l'Etat afin de faire face aux exigences démesurées des institutions bancaires. Signalons que **Le Figaro** du 6 octobre consacre les quatre pages de son cahier « santé » au mois dédié à la prévention de la maladie. « *Trop de femmes échappent au dépistage* », souligne le quotidien, qui donne le chiffre de 35 % de femmes concernées qui ne feraient pas de mammographies. Le journal aborde différents points comme la radiothérapie, « *parfois possible en une seule séance* », l'essor de la socio esthétique, les conséquences sur la féminité, les soins de support, la surmédicalisation, etc. Petites astuce des maquettistes : un ruban rose se déroule intelligemment le long des quatre pages. Autre ruban rose, celui publié dans **le Magazine du Parisien** dans sa rubrique « Grand angle/Plein les yeux » : celui dessiné par 250 femmes sur le circuit du Mans dans la Sarthe.



« Un nouveau voile jeté sur la crèche Baby-Loup »

Lors du conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), le 30 septembre, avait lieu le vote de la subvention accordée à la crèche **Baby-Loup** installée depuis peu dans la ville. La crèche avait quitté Chanteloup-les-Vignes à cause des tensions engendrées par la polémique autour de l'affaire de la salariée voilée licenciée - une décision validée en cassation en juin. La subvention a été divisée par quatre et la crèche risque à présent de fermer ses portes pour raison financière (**Libération** du 1^{er} octobre). « *Un nouveau voile jeté sur la crèche Baby-Loup* », titre **L'Humanité** du 8 octobre

PMA, GPA, l'éternel débat...

Suite aux avis de la **Cour de cassation** le 22 septembre sur l'adoption d'un enfant conçu par PMA à l'étranger par la conjointe de la mère (synthèse du 3 octobre), la plupart des journaux, chacun avec son prisme, a commenté la décision (« *La Cour de cassation se penche sur l'adoption après une PMA* », **La Croix** du 22 septembre ; « *Je me sens enfin une maman légale* », **Le Parisien** du 22 septembre ; « *La PMA n'est pas un obstacle à l'adoption pour tous* », **Libération** du 24 septembre ; « *PMA : la Cour de cassation relance la polémique* », la une du **Figaro** le 24 septembre ; « *La justice incite le gouvernement à aller plus loin sur la PMA* », **L'Humanité** du 24 septembre ; « *La Cour de cassation valide l'adoption après une PMA* », **La Croix** ; « *Pourquoi l'adoption d'enfants nés par PMA à l'étranger est validée* », **Le Monde** du 25 septembre). Signalons plusieurs autres articles sur ces sujets qui fâchent. Marcela IACUB consacre sa chronique dans **Libération** du 27 septembre au « *permis d'être parent* », et revient sur les raisons de l'existence de la PMA et de la GPA (on note au passage que dans certains journaux le terme d'APM - assistance médicale à la procréation - remplace celui de PMA). Le 29 septembre, deux cardinaux signent une tribune dans **Le Figaro** : « *PMA, GPA : Français, l'Europe vous regarde !* ». Les deux hommes estiment que la GPA est « *une atteinte à la dignité humaine* ». Suite à la décision de la France de ne pas faire appel de la décision de la **Cour européenne des droits de l'Homme** (synthèses des 9 juillet, 6 septembre et 19 septembre), dans un entretien à **L'Humanité** du 30 septembre, Marie-George BUFFET, députée du PCF, souligne qu'elle « *ne croit pas du tout à une GPA éthique* ». **Libération** du 29 septembre donne la parole à un couple de parents de jumelles nées grâce à une mère porteuse qui demande « *un vrai débat* » et pas « *une guerre de tranchées* ». **La Vie** du 2 octobre se demande si la France peut « *lutter contre les mères porteuses* » ? et **Le Figaro** du 4 octobre publie une enquête en Grèce, « *l'eldorado de la GPA* ».

La restriction de l'IVG autorisée au Texas

Après plus d'une année de bataille juridique (synthèses des 1^{er} juillet et 31 octobre 2013), le Texas devrait appliquer une loi jugée restrictive contre l'avortement. Le 2 octobre, la Cour d'appel fédérale de La Nouvelle-Orléans qui a estimé que le projet était constitutionnel et pourra donc s'appliquer. Selon les défenseurs de l'avortement, ce projet sur les normes de construction des établissements provoquerait la fermeture de presque toutes les cliniques pratiquant l'IVG au Texas. Selon leurs projections, seules sept d'entre elles sur la totalité de l'Etat pourraient rester ouvertes.

Lutte contre les violences

Journée internationale des filles : autonomie et fin au cycle de la violence

« La violence envers les filles, sous toutes ses formes, constitue une violation grave des droits de la personne, ancrée dans l'inégalité entre les sexes. Jusqu'à un tiers des adolescentes disent que leur première expérience sexuelle était une relation forcée. Au moins 130 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales ». A l'occasion de la **Journée internationale des filles**, le 11 octobre, Phumzile MLAMBO-NGCUKA, la directrice exécutive d'ONU Femmes, a mis en ligne sur le site de l'institution, un message intitulé « [Autonomisons les adolescentes, mettons fin au cycle de la violence](#) ». Après l'**UNICEF** (synthèse du 19 septembre) et l'**ONU** (synthèse du 3 octobre), l'alerte est de nouveau lancée par **ONU Femmes**.

Une étudiante de Columbia dénonce les viols sur les campus

La photo d'Emma SULKOWICZ, étudiante en arts visuels à l'université Columbia à New York, qui se déplace depuis début septembre avec un matelas, scène du crime dont elle a été victime, a fait la couverture du **New York Magazine**, et tous les grands médias étasuniens l'ont publié. « *Après s'être tue plusieurs mois, l'étudiante s'est retournée contre l'université (...) qui a déclaré le coupable non coupable* », souligne **Libération** du 8 octobre. « Carry that weight » (Porter ce poids), c'est le nom qu'elle donne à son action. Barack OBAMA avait annoncé une campagne de sensibilisation pour interdire la « *tolérance silencieuse* » des viols sur les campus, alors qu'une étudiante étasunienne sur cinq est sexuellement agressée pendant ses études (synthèse du 13 mai 2013 et 12 mai 2014). « *En Californie, une loi « Oui c'est oui » vient d'être votée, qui exige à la fac la formulation explicite du consentement avant tout rapport sexuel* », indique « Libé » qui se demande si c'est... « *Abusé ?* »... **Le Monde** présentait la nouvelle loi californienne dans son édition du 1^{er} octobre soulignant que le texte, qui « *renverse la charge de la preuve* », « *a été salué comme une avancée historique par les associations féministes* ».



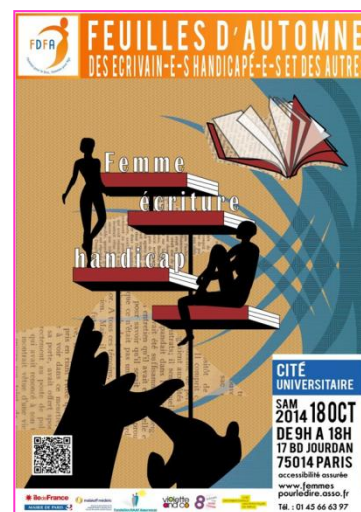
Le harcèlement de rue : un phénomène mondial

Selon **20 Minutes** du 8 octobre « *une étude révèle que le harcèlement de rue existe dans le monde entier* ». Alors qu'en Europe, « *le harcèlement de rue est désormais bien connu* », que « *les médias se sont emparés du sujet* », et que « *les citoyen-ne-s aussi, notamment en France, où des collectifs se sont créés* », « *sur tous les continents, les femmes s'en plaignent* ». C'est ce que révèle l'enquête menée par le groupe **Mazars** en lien avec le Comité **ONU Femmes France** (lire page 6), qui a interrogé plus de 2 000 femmes à travers le monde. Muriel DE SAINT-SAUVEUR, l'auteure de l'étude, « *a été frappée par la récurrence des témoignages sur ce sujet, alors qu'elle questionnait ces femmes sur leur perception de l'égalité dans leurs vies personnelle et professionnelle* ». **20 Minutes** souligne que la Belgique est seul Etat à avoir légiféré en la matière (synthèse du 3 octobre).

Culture, communication

« Femmes, écriture, handicap »

Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA) lance la quatrième édition des Feuilles d'Automne sur le thème « Femmes, écriture, handicap », le **samedi 18 octobre**, à la Maison internationale de la Cité universitaire de Paris. Ce rendez-vous littéraire où seront présent-e-s 60 auteur-e-s vise avant tout à conjuguer féminisme et handicap. Et puisqu'il est question d'écriture, citons ici le dernier éditorial de Maudy PIOT, la présidente de FDFA, en hommage à Najat VALLAUD-BELKACEM : « *J'ai envie de reprendre cette formule de Saint Exupéry que nous connaissons toutes et tous mais qui est tellement d'actualité : « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux ». Nous traversons des jours sombres, où les injures racistes et sexistes envahissent l'espace public. La couleur de la peau, l'origine ethnique, la religion, deviennent des cibles à la haine, à la calomnie, au rejet. Et pourtant il est tellement vrai que l'on ne voit bien qu'avec le cœur. Le cœur du partage, de la solidarité, de l'amitié, de la justice, de la vérité ».*



Le monde de la mode embrasserait-il la cause du féminisme ?

Heureusement qu'on a **Les Nouvelles News** ! En bouclant notre sujet sur Karl LAGERFELD, et son défilé de mode pour Chanel sous forme de manifestation féministe, dans notre dernière synthèse (3 octobre), nous savions bien qu'on oubliait quelque chose : Karl LAGERFELD est très loin d'être un féministe. Et **Les Nouvelles News** de rappeler, avec le site **Stylelite**, que « *l'un des rôles préférés de Karl LAGERFELD est celui de Chef de la Police des Corps des Femmes* », en rappelant par exemple ses commentaires sur la chanteuse ADELE, « *un peu trop grosse* », sur Pippa MIDDLETON (« *Je n'aime pas son visage. Elle ne devrait se montrer que de dos* »)... et sur Coco CHANEL elle-même, qui selon lui n'était pas féministe « *car elle n'était pas assez moche* ». En fin d'année dernière, celui qui ne veut « *pas de rondes sur les podiums* » a été visé par une plainte pour « propos diffamatoires et discriminants », déposée par l'association **Belle, ronde, sexy et je m'assume**.

37^e Festival international de films de femmes de Créteil

Créé en 1979, le **Festival international de films de femmes** (FIFF) de Créteil accueille des réalisatrices du monde entier, avec près de 150 films qui défendent avec talent le regard des femmes sur leur société. Lieu témoin de débats historiques, le festival reste attentif aux engagements artistiques, politiques et sociaux des femmes dans le monde, à travers leur cinéma. Les inscriptions pour le 37^e Festival international de films de femmes de Créteil sont ouvertes et ce jusqu'au **15 décembre 2014**. Le festival aura lieu du 13 au 22 mars 2015.

[Retrouver les inscriptions en ligne sur le site du FIFF](#)

Comiques, les femmes prennent le pouvoir

Nous avons évoqué à plusieurs reprises cette année le thème « Femmes et humour » (synthèse des 12 mai et 6 septembre). **Clara Magazine** n° 145, de septembre octobre 2014, publie un dossier très complet sur le sujet avec en particulier un entretien avec Camille CHAMOUX et une pertinente analyse des limites des blagues sexistes.

« Cyann loin de nos mondes insensés »...

François BOURGEON sort « Les Aubes douces d'Aldalarann », l'épilogue du « Cycle de Cyann ». L'occasion de relever le féminisme, non revendiqué, de l'auteur d'une œuvre majeure de la bande dessinée. On se souvient bien sûr de la série « Les Passagers du vent », qui a dépassé le million d'exemplaires vendus. L'action se déroulait au XVIII^e siècle, sur fond de traite négrière. Le personnage principal, Isa, est une aventurière libre et féministe avant l'heure, progressiste et humaniste. On a aussi apprécié Mariotte, jeune femme courageuse et déterminée de la série « Les compagnons du crépuscule », qui insufflait un peu de féminisme dans l'atmosphère phallocratique du moyen-âge, pendant la guerre de cent ans. « Le Cycle de Cyann » (six volumes chez **Delcourt**, avec la collaboration avec Claude LACROIX), nous plonge dans un univers de science fiction et un univers totalement imaginaire. Les dessins sont somptueux, les couleurs éclatantes. L'héroïne principale, Cyann, est libre et rebelle. Dans un entretien à **L'Express** du 23 septembre, François BOURGEON explique qu'il a commencé par hasard la bande dessinée en collaborant aux magazines **Lisette** et **Djin**, destinés aux petites filles. Il a ainsi pris l'habitude de dessiner des héroïnes. « *Mes gamines, Isa, Cyann, Mariotte, ont toutes entre 16 et 17 ans. Mais elles vieillissent au fil des épisodes : ainsi, on perd Isa dans sa 99^e année. Elles sont toutes féministes, volontaires, insoumises. J'aime ceux qui résistent et se battent pour leurs droits* », explique-t-il à l'hebdomadaire avant de conclure : « *Non. Le Cycle de Cyann commence par ce mot. Il faut absolument apprendre à dire non dans la vie lorsque l'on n'est pas d'accord, afin de préserver sa liberté et celle des autres* »... **Le Soir** du 30 août consacrait une page à la publication du dernier BOURGEON, l'évènement BD de la rentrée, sous le titre, tiré de l'une des dernières phrases du cycle, « *Cyann loin de nos mondes insensés* ». Pour le quotidien de Bruxelles, « *au bout de l'aventure, il n'y a pas d'autre message dans les six albums du Cycle de Cyann que celui de profiter de l'instant présent, d'écouter notre esprit, nos désirs, sans se préoccuper des critiques ni des prédictions* ».



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>